

Enseignement de l'évaluation, quelle contribution des sciences de l'information et de la communication dans les institutions de formation des formateurs : Cafop, Ens, Ipnetp

Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 3, Juin / Juillet 2014

ISSN : 2306 - 5184

ENSEIGNEMENT DE L'ÉVALUATION: LA CONTRIBUTION DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS LES INSTITUTIONS DE FORMATION DES FORMATEURS : CAFOP, ENS, IPNETP.

Teaching of evaluation: the contribution of information sciences and communication in institutions of training of trainers: CAFOP, ENS, IPNETP

119

Pascal Nambo KADJA¹

Assistant

Université Félix Houphouët-Boigny

kakanananpas@yahoo.fr

¹Pascal Nambo KADJA est Assistant à l'UFR Information, Communication, et Art de l'Université Félix Houphouët-Boigny (FHB). Il est titulaire d'un doctorat en communication pour le développement de l'Université FHB et travaille sur les problématiques de l'évaluation.

RÉSUMÉ

L'évaluation est une pratique pédagogique majeure, mais sa mise en œuvre dans les classes pose généralement problème dans le système éducatif ivoirien. La communauté enseignante et les partenaires à l'éducation s'en préoccupent peu. La présente réflexion l'appréhende sous l'angle communicationnel. Elle relève le hiatus entre l'enseignement de l'évaluation en amont, dans les institutions de formation telles : les Cafop l'Ens l'Ipnetp, et sa pratique en aval, dans les écoles. Aussi, met-elle en exergue, le silence des curricula sur les théories des sciences de l'information et de la communication relatives à l'évaluation, la place réductrice à elle consacrée et son statut. L'évaluation, revue dans les curricula de ces institutions à partir de la didactisation des savoirs savants tels la théorie de l'information, la systémique, et la cybernétique peut conduire à un enseignement et pratique efficaces dans le système éducatif ivoirien.

Mots clés : didactique, évaluation, micro-enseignement, systémique, information.

ABSTRACT

The evaluation is a major teaching practice but its apprehension in classes generally poses problem, in the Ivorian education system. The teaching community and education partners, worry about it little. This thinking tends to identify it under the communication angle, stigmatizing the gap between teaching evaluation in training institutions like Cafop, l'Ens Ipnetp, at first such as the Teachers Training School and its practice in schools afterwards. It will stress particularly on the silence of programs, the reduced place given to evaluation and his statute. That knowledge which have to be integrated into the curricula of these institutions so that the trainers of trainers will first have better training to the evaluation with positive effects in the long term, improving so the topnotch teaching practice in schools.

Keywords: didactisation, evaluation, micro-teaching, systemic, information.

Introduction

La pratique de l'évaluation connaît diverses fortunes dans les systèmes éducatifs. Le cas des institutions de formation des formateurs : Cafop, Ens, Ipnetp, en Côte d'Ivoire nous édifie à plus d'un titre. Le propos de cet article est de poser le problème de la « distance » entre l'enseignement de l'évaluation et les pratiques évaluatives des enseignants, une fois titularisés dans les classes. Dans un tel contexte, la question de la didactique, c'est-à-dire l'enseignement de l'évaluation devient un enjeu auquel la communauté éducative ne saurait se soustraire et pourtant !

En effet, Kayembé, (1999), affirme : « De façon générale, dans les pays en développement, cette dimension de l'acte pédagogique n'est pas suffisamment prise en compte, ni au niveau institutionnel, ni au niveau de la classe. Les écoles de formation des enseignants s'en préoccupent très peu. Tout se passe comme si le fait de savoir enseigner impliquait que l'on sait évaluer, ce qui est évidemment faux ».

Abernot, (1988 :1), corrobore cette assertion en affirmant :

Dans le domaine scolaire, le terme d'« évaluation » prend le sens d'une attribution de note correspondant à une prestation. L'évaluation courante est constituée d'épreuve écrite, pratique ou orale, jugée par l'enseignant ou, lors des examens, par un jury d'une ou plusieurs personnes, qui donne une note sur dix points, dans l'enseignement primaire, sur vingt points, dans l'enseignement secondaire.

Les réflexions, du reste illustratives de Kayembé et d'Abernot posent en filigrane, cette problématique de l'enseignement de l'évaluation. Comme l'exprime la première idée, la question de la formation à l'évaluation semble ne pas préoccupée dans notre système éducatif. Au demeurant, tout se passe comme si le fait de savoir enseigner signifiait que l'on sait évaluer.

La deuxième réflexion campe bien la situation de l'évaluation dans ce système scolaire: «Dans le domaine scolaire, le terme d'« évaluation » prend le sens d'une attribution de note correspondant à une prestation »

Les présents constats nous amènent à poser ce problème en insistant sur le hiatus entre son approche théorique dans ces institutions et sa pratique dans les classes.

1. Problématique

L'observation de la didactique de l'évaluation dans lesdites institutions montre que les cours d'évaluation sont sans références théoriques. Quant aux stages pratiques, ils conduisent plutôt les stagiaires à imiter les maîtres et les professeurs d'application. Conséquence, ils développent une fois titularisés dans les classes, des pratiques hétérogènes d'évaluation, en dehors des exigences pédagogiques, didactiques et institutionnelles.

Cette situation, du reste préoccupante, n'est-elle pas symptomatique de l'enseignement en amont, dans les institutions de formation des formateurs ? En d'autres termes, n'existe-il pas un écart entre l'enseignement de l'évaluation et la pratique de l'évaluation ? Comment les sciences de l'information et de la communication peuvent-elles contribuer à l'enseignement de l'évaluation ?

2. Approche théorique

L'évaluation fait partie des sciences de l'éducation. Elle est connue sous le vocable générique de « science de l'évaluation ». Pour Mialaret, (1979) : « l'évaluation en tant que science de l'éducation est issue de la docimologie ; la science des examens ». De Landsheere (1994), la conçoit non pas comme une note au sens classique du terme, mais comme une information en retour (feed-back) qui permet de dresser un état d'avancement en vue de reconnaître où et en quoi un élève éprouve des difficultés et de l'aider à les surmonter. Pour pertinentes que soient ces précédentes conceptions de l'évaluation, nous retenons dans le cadre de cet article, celles qui entretiennent des liens sémantiques avec le concept d'information. Cela motive le choix de la théorie qui suit.

2.1. La théorie de l'information.

Cette théorie est née des préoccupations techniques de télécommunication qui voulaient mesurer l'information et étudier à quelle loi, elle est soumise aux bruits à l'entropie ou au chaos. Les auteurs de cette théorie sont : Claude Shannon (1917) et Warren Weaver(1894). Selon eux, on peut mesurer mathématiquement une information, elle est en effet, susceptible de bruit et d'entropie, on peut utiliser pour la cerner les probabilités, car l'information, c'est le probable ou le surprenant.

Pour Kayembe, (1999 :17), «L'information est le point central ; le cœur même de tout jugement et de toute évaluation. Elle est la condition sine qua non de l'évaluation.» Ketele, (1993), conçoit : « qu'évaluer, c'est examiner le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé, en vue de prendre une décision», Hadji, (1992), lui, pense que l'évaluation est: «une production d'informations éclairantes, évaluer donc, c'est selon lui, « prendre et communiquer de l'information utile». Enfin, Cardinet, (1981), soutient qu'elle est :

L'apport d'informations en retour sur le résultat des actions passées, qui permet au sujet d'adapter la suite de ses actions par rapport à son but ». (-) L'évaluation pédagogique n'est qu'un cas particulier d'utilisation de l'information dans un système. C'est ce qui explique qu'on puisse traiter ce cas selon les diverses étapes de l'analyse de système en cherchant les fonctions à remplir;(la régulation), les opérations à effectuer (décisions à prendre), les composantes à établir (moyens d'information à créer).

En effet, les auteurs:(Kayembé, 1999, Cardinet, 1981-82, Ketele, 1993 et Hadji, 1992) en plaçant l'information au cœur de l'évaluation nous inclinent à faire appel à la théorie de l'information. Cette théorie peut éclairer l'évaluation pédagogique qui n'est qu'un cas particulier d'utilisation de l'information dans le système didactique. Ici, elle est inhérente, voire identique à l'évaluation, de sorte qu'une bonne évaluation doit passer par la maîtrise des avatars de l'information.

2.2. La théorie systémique

Selon Bertalanffy, (1937) :

Un système est un ensemble d'éléments identifiables, interdépendants, c'est à dire liés entre eux par des relations telles que si l'une d'elle est modifiée, les autres le sont aussi et par conséquent tout ensemble du système est modifié, transformé. C'est également un ensemble borné dont on définit les limites en fonction des objectifs (propriétés, buts, projets, finalités) que l'on souhaite privilégier.

En effet, l'appréhension des faits didactiques par la systémique n'est pas nouvelle. Elle part du principe que les sujets d'étude -tels que l'évaluation-, quelque soit leur nature se trouvent toujours insérés dans un système qui est une confirmation complexe, à laquelle ils participent par actions et interactions. Elle peut donc par les sciences de

l'information et de la communication trouver son application dans l'approche systémique de l'évaluation.

Dans la présente perspective, l'évaluation est identifiée au (sous-système) d'information du système didactique. (Enseignant, Enseigné, Savoir). Elle ne peut, par conséquent être isolée du processus enseignement-apprentissage. L'évaluation est en constante relation avec les éléments du système didactique composé des trois éléments du système didactique ci-dessus cités, c'est elle qui régule leurs interactions.

Cette phase de l'appréhension de l'évaluation par la systémique nous conduit naturellement à celle de la cybernétique. Car, comme le dit Abraham Moles, (1982) : « Dans une perspective holistique, parler de systémique revient à parler de la cybernétique. »

2.3. La théorie cybernétique

Pour Winner, (1948), la cybernétique s'intéresse à tout système, machines ou organismes vivants qui possèdent des fonctions de contrôle et de communication. Dans le cas présent, nous pouvons appliquer cette théorie au système didactique doté d'un sous-système : le feed-back qui est en réalité l'évaluation. (Émetteur Récepteur, Feedback ou Évaluation). Péchenart, (1977 :18-19), l'identifie à un « contrôle », pour les auteurs qui considèrent que la formation est une situation de communication dans un système régulé. Ces réflexions concordent avec la conception de Morin, (1982) qui estime que la cybernétique amène l'idée « de causalité en boucle » ou de « rétroaction régulatrice ». Penser en termes de régulation du processus d'apprentissage est indispensable pour mettre l'évaluation en jeu. ». Le choix de cette théorie est motivé, par le fait qu'elle apporte une compréhension ; une lisibilité scientifique de l'évaluation qui va au-delà de l'empirisme des enseignants.

3. Approche méthodologique

3.1. Observation

Elle a consisté à observer au cours des stages pratiques, les prestations, aussi bien des stagiaires, que des formateurs, mais aussi à suivre des SEPL: (séances d'entraînement à la pratique en laboratoire) ou SEP:(séances d'entraînement à la pratique) ou encore micro-enseignements. Elles se déroulent de la manière suivante: prestation d'un stagiaire, autocritique, critiques des pairs, critiques de l'encadreur

Enseignement de l'évaluation, quelle contribution des sciences de l'information et de la communication dans les institutions de formation des formateurs : Cafop, Ens, Ipnetp

basées sur une grille d'observation et la visualisation immédiate du film relatif à la prestation.

3.2. Analyse de la matière

Notre analyse s'est inspirée de la grille d'analyse de la matière issue des travaux de Brassard, (1977), sur l'organisation du curriculum et de la grille de Zaïs, (1976), sur les fondements du curriculum. Voir (tableau n°1 en annexe) Aussi, les cahiers de textes ; reflets des programmes ont-ils fait l'objet de cette analyse. Une remarque fondamentale doit cependant être faite : ici l'évaluation ne peut être analysée en tant que matière puisqu'elle fait partie de la psychopédagogie. Il s'agira donc pour nous d'analyser les programmes de psychopédagogie des trois institutions.

4. Résultats des études

4.1. Illisibilité des programmes

125

Tels que présentés, les programmes et cahiers de textes des trois institutions montrent une prépondérance de la psychopédagogie. Cette situation rend illisible le programme réel de l'enseignement de l'évaluation, intégré dans celui de la psychopédagogie. Les objets culturels, c'est à dire les finalités, les objectifs, leur provenance, les secteurs touchés par ces objectifs, le degré de précision de ceux-ci, leur centration sont ceux de la psychopédagogie. Cette disposition rend la didactisation de l'évaluation quasi impossible. Les contenus sont à priori ceux de la psychopédagogie. L'évaluation y apparaît de façon abrupte et l'on n'y perçoit pas les liens théoriques avec la psychopédagogie.

Les objets matériels constitués de guides, de livres, sont nécessairement ceux de la psychopédagogie ou accessoirement des livres qui traitent d'évaluation. L'on constate que ces enseignements sont organisés en modules subdivisés en unités de formation. À l'Ipnetp, en plus de l'organisation modulaire, il est question de pédagogie par projet, de style d'animation et de fonction d'animation. La centration des objectifs se fait sur la capacité à communiquer, à travailler en équipe, d'une autonomie réelle de gestion des apprentissages et le fonctionnement par rapport au groupe de formation.

4.2. L'évaluation, une pratique à controverses

L'observation des pratiques lors des stages montre un décalage entre ce qui est enseigné en matière d'évaluation et ce qui est véritablement pratiqué sur le terrain. Une nette confusion se fait entre évaluer les objectifs des cours et noter les élèves. Elle se pratique sans rapport avec les objectifs pourtant définis. Par exemple, il n'existe pas de congruence entre les objectifs et les outils d'évaluation. Cela est perceptible surtout avec les micro-enseignements, qui donnent à visualiser les prestations.

En général, les séquences d'évaluation constituent le point d'achoppement des critiques de leçons. Aussi, l'un des écueils majeurs des stagiaires réside dans la variété de l'enseignement des maîtres d'application ou professeurs disciplinaires qui présentent l'évaluation dans un isomorphisme établi. Rappelons qu'il n'existe pas à proprement parler de professeurs d'évaluation.

Ainsi, n'est-il pas rare, que des polémiques naissent pendant les critiques des prestations entre, professeur encadreur et maître d'application notamment sur : l'évaluation formative et l'évaluation sommative, la synthèse, le bilan, le feed-back ; termes, en général, qui prêtent à confusions chez bon nombre d'enseignants. Par exemple, en mathématiques, pour parler d'évaluation, l'on préfère le terme de bilan. En histoire-géographie, la synthèse et en communication audio-visuelle, l'on parle plutôt de feedback ; de rétroaction.

À ce propos, les programmes de l'Ipnetp font la différence en soulignant le système de feedback régulateur. L'évaluation est de ce fait, une pratique à controverses. Chaque formateur ou chaque atelier en a une compréhension spécifique, qu'il transmet de façon spéculaire, aux stagiaires.

4.3. Place réductrice de l'évaluation dans les curricula (programmes)

Les horaires consacrés à l'évaluation varient d'une institution à une autre. L'on note par exemple, 09 heures de cours d'évaluation au CAFOP, 16 heures à l'Ipnetp et 75 heures à l'Ens /cap- Cafop- sur deux ans et 16 heures. Vu le caractère encyclopédique de la notion d'évaluation, ces plages horaires sont largement insuffisantes.

4.4. L'évaluation, une sous discipline de la psychopédagogie.

L'enseignement de l'évaluation est du ressort de la psychopédagogie aussi bien au Cafop, à l'Ens/cap-Cafop et à l'Ipnetp. Son enseignement est confié aux professeurs de psychopédagogie.

5. Discussion

Au regard de la problématique qui fonde notre réflexion, les résultats auxquels nous sommes parvenus, permettent de remarquer quatre constantes : l'illisibilité des programmes en matière d'évaluation, une pratique à controverses, la place réductrice de l'évaluation dans les programmes. L'évaluation, une sous discipline de la psychopédagogie. En effet, l'analyse a fait ressortir une illisibilité des programmes d'évaluation due par la prépondérance de la psychopédagogie.

Comme observé, il n'existe pas d'unanimité autour de l'évaluation dans ces institutions. À preuve, il n'existe aucun référentiel. Aussi, tel dans « une folie évaluative » chaque encadreur tente de démontrer ses connaissances en la matière, vis-à-vis de son auditoire. Contribuant ainsi à embrouiller les stagiaires.

127

Les maîtres ou professeurs d'application, généralement frustrés par le caractère pédant de certaines interventions se résignent soit au mutisme soit à de vaines discussions. D'un point de vue idéologique, l'évaluation sous le prisme de la psychopédagogie se trouve marquée par le behaviourisme. Si la méthode dite : « pédagogie par objectif » adoptée dans les années 69-70 en Côte d'Ivoire révolutionne les pratiques pédagogiques, notamment celle de l'évaluation, sa didactique n'insiste pas sur le lien théorique entre objectif pédagogique et évaluation. Or, dans cette méthode dite « pédagogie par objectif », la définition des objectifs et la pratique de l'évaluation ne sauraient aller séparément. C'est d'ailleurs, en cherchant une terminologie standardisée pour classer les questions d'examen, donc, en se préoccupant d'évaluation que Bloom et son équipe, ont construit en 1956, la taxonomie des objectifs pédagogiques.

La conjugaison de tous ces facteurs n'occasionne-t-elle pas le problème de l'enseignement de l'évaluation dans ces institutions de formation, à posteriori la pratique dans les classes ?

Comme le note, (Kayembé 1999) : « tout se passe comme si le fait de savoir enseigner impliquait que l'on sait évaluer, ce qui est, évidemment

faut ! ». À y voir, de près, l'hétérogénéité des pratiques procède aussi des représentations, des « déjà là conceptuels », qui donnent l'impression à certains enseignants d'en savoir beaucoup et même trop ! Ketele, (1993), illustre cette attitude des enseignants par le paradigme qu'il nomme « intuition pragmatique » :

Ce paradigme est à la base de la majorité des pratiques de L'évaluation. L'acte évaluatif est ici un acte intuitif à bien des titres. Pas besoin de définir avec précision, ni ses objectifs, ni l'univers de référence des situations possibles de L'évaluation, ni les critères à prendre en considération, ni la façon de synthétiser les informations disponibles, ni la façon de les interpréter - ni la façon d'utiliser les résultats. L'évaluation est un acte syncrétique étroitement lié à la personne de l'évaluateur.

Cette remarque est confortée par la place réductrice de l'évaluation dans ces curricula. L'on se demande à ce propos : « que peut – on enseigner valablement, en neuf heures, ou en seize heures au sujet d'une notion aussi encyclopédique que l'évaluation ? Kayembé affirme comme pour conclure : « Les écoles de formation des enseignants s'en préoccupent très peu » !

Cette discussion démontre le manque de didactisation formelle des théories relatives à l'évaluation. Aussi proposons-nous à présent, la théorie de la « transposition didactique » comme solution de l'écart entre l'enseignement de l'évaluation et sa pratique en avale dans les classes.

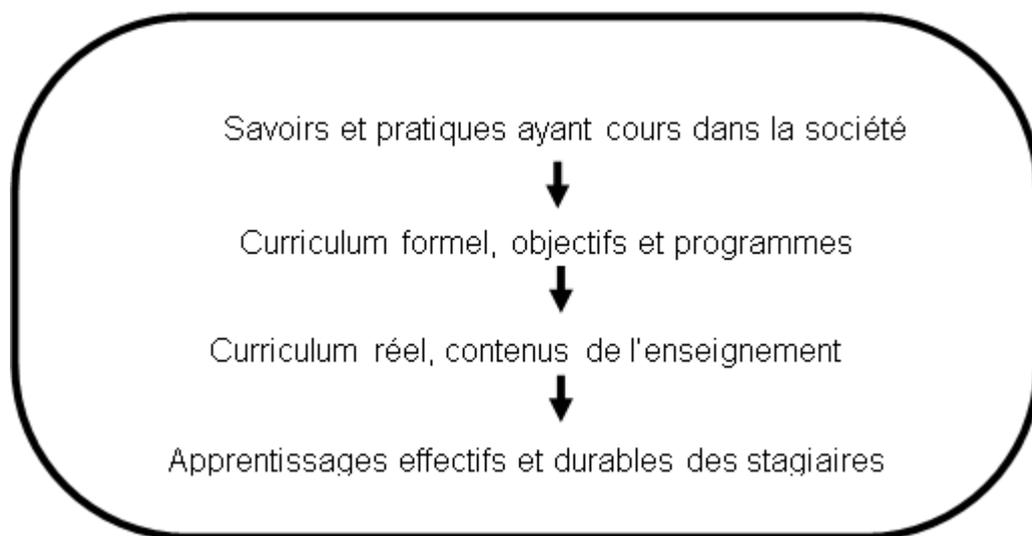
6. Contribution par la théorie de la transposition didactique

En effet, cette théorie qui est notre première proposition s'intéresse selon son concepteur ; Yves Chevallard, (1985), aux processus qui conduisent à la définition, à une époque donnée, d'un « savoir à enseigner » et engage alors à un travail d'historien, d'épistémologue, de sociologue de la connaissance.

C'est l'activité par laquelle un savoir scientifique est « apprêté » de manière à pouvoir être enseigné à des apprenants plus ou moins novices (-) La transposition didactique s'attache à garantir un fonctionnement proche des savoirs scientifiques ou savoirs savants, dont ils sont les transformés. (-) A cette fin, les contenus sont structurés, simplifiés, parce qu'ils traduisent dans les formes pour en faciliter la compréhension.

Le savoir est transformé. Ce traitement s'appelle: «la didactisation.» Aussi, appliquer dans le cadre de l'enseignement de l'évaluation aux savoirs scientifiques en question, engage les formateurs à un travail d'historien, d'épistémologue, et de sociologue de la connaissance. L'objectif est de sortir les enseignants des pratiques empiriques, routinières et béates en les dotant de connaissances théoriques susceptibles de les éclairer.

Schéma 1 : Processus de dictatisation



La première flèche indique dans le cas de l'enseignement de l'évaluation, le travail préalable d'historien de la connaissance, qui consiste à voir dans quel contexte social la notion ou la pratique à enseigner se déploie. C'est le curriculum formel, ou prescrit.

La seconde flèche montre la transposition interne, elle figure la transformation des programmes en contenus effectifs de l'enseignement. Aussi, une marge d'interprétation est laissée à l'enseignant.

La troisième flèche indique le processus d'apprentissage, d'appropriation, de construction des savoirs et des compétences.

Le tableau n°1 : Résultat d'une didactisation relative à l'évaluation

Objectifs	Modules	Intitulés	Plages horaires
Mettre en relation les savoirs et les pratiques de l'évaluation ayant cours dans la société Identifier les différents paradigmes et théories de l'évaluation	Module 1 : épistémologie de l'évaluation	Les différentes périodes de l'évaluation Les différents paradigmes de l'évaluation Le paradigme de la régulation Le paradigme sociologique Les théories des sciences relatives à l'évaluation. La théorie behavioriste La théorie de la mesure Le paradigme de l'évaluation centrée sur les objectifs	40 h
Définir l'évaluation en général et l'évaluation pédagogique en particulier	Module 2 : Définition de l'évaluation	Le concept de l'évaluation Les types de l'évaluation L'évaluation formative L'évaluation sommative L'évaluation diagnostique Les caractéristiques des différents types d'évaluation	35 h
Définir les fonctions de l'évaluation	Module 3 : Les fonctions de l'évaluation pédagogique	La fonction d'orientation La fonction de certification La fonction de régulation	15h
Identifier et utiliser les outils ou instruments de l'évaluation	Module 4 : Les outils ou instruments de l'évaluation	Les items énoncés Les items choix Les questions à choix multiples La dissertation	20h
Identifier et définir les types de question d'évaluation	Module 5 : Les différents types de questions d'évaluation	Les questions à réponses ouvertes. Les questions ouvertes à réponses courtes. Les questions ouvertes à réponses élaborées. Les questions ouvertes à réponses fermées. Les questions à réponses alternatives. Les questions d'appariement.	20h
Identifier les différents niveaux de questions et les mettre en application	Module 6 : Les différents niveaux de question d'évaluation	Le niveau 1 : connaissance Le niveau 2 : compréhension Le niveau 3 : application Le niveau 4 : analyse Le niveau 5 : synthèse Le niveau 6 : évaluation	12 h
Identifier les différents types de questions d'évaluation et les mettre en application	Module 7 : Correction des différents types de questions d'évaluation	Construction des critères de correction. Correction des réponses alternatives. Correction des questions d'appariement. Correction des questions à choix multiples.	8 h

130

Enseignement de l'évaluation, quelle contribution des sciences de l'information et de la communication dans les institutions de formation des formateurs : Cafop, Ens, Ipnetp

Concevoir des barèmes et les appliquer	Module 8 : Les barèmes	La méthode analytique	5 h
Identifier les différents types de correction	Module 9 : La notation	Les différents types de notation Définition des systèmes de notation.	20 h
Définir le contrôle et la notation	Module 10 : Le contrôle	La définition Le rôle du contrôle	5 h

Le tableau qui précède-nous l'avons- dit, illustre la didactisation de l'évaluation, qui part des théories qui lui sont relatives, c'est à dire les savoirs savants issus des découvertes, qui appartiennent à la communauté scientifique pour aboutir aux savoirs enseignés ; les savoirs effectivement enseignés (types, formes, outils, critères, barèmes, notation...) en transitant par les savoirs à enseigner : thèmes, contenus des programmes, bref, ce qu'on décide d'enseigner. La deuxième contribution est relative au statut de l'évaluation dans ces institutions. Elle doit constituer une discipline à part entière, de sorte qu'elle se déploie dans toute son envergure épistémologique et communicationnelle.

131

Conclusion

Cette étude se veut une contribution à la didactique de l'évaluation à travers les théories des sciences de l'information et de la communication. Elle vise, à améliorer l'enseignement de l'évaluation et sa pratique dans les classes. Au regard des résultats, les mauvaises pratiques évaluatives peuvent être considérées comme symptomatiques de leur enseignement dans les écoles de formation des formateurs. Aussi, en vue d'y apporter une lisibilité didactique, les théories de l'information : la systémique, la cybernétique et la transposition didactique ont été convoquées.

Bibliographie

Cardinet, J (2002), *Évaluation scolaire et mesure*. Belgique: De Boeck- Westmael.

Chevallard, Y (1985), *La transposition didactique, du savoir-savant au savoir- enseigné*. Grenoble : La pensée sauvage

De Ketele, J. M (1993), *L'évaluation conjugée en paradigmes*, in *Revue française de pédagogie*, n°103.

Hadji, C (1992), *L'évaluation des actions éducatives*, Paris, Presse universitaire française, 230p

Kayembe, N.B. (1999), *Évaluer les apprentissages de mes élèves*. Abidjan Paris: CEDA, 82p

Maigret, E. (2007), *Sociologie de la communication et des médias*: Paris, Armand-Colin.

Péchenart, JM (1977), *Les incertitudes de l'évaluation*: Paris, PUF, 277p. P.18-19.

Roegiers, X. (2006), *L'école et l'évaluation : des situations pour évaluer les compétences des élèves*; Bruxelles : Édition De Boeck université, 367p.

Rousseau, S, Desmet, R & Paradis, L. (1982), *L'organisation selon Edgar Morin : application à la communication et à l'éducation*, in *Revue des sciences de l'éducation*, vol XV, 3, 433-447

Winner. (1948), *Cybernetics or control and communication in the animal and in the machine*. Paris: Hermann

Zaïs, R S., (1976), *Curriculum principles and foundations*, New York: Cromwell